



**Département des Alpes de Haute-Provence
COMMUNE DE SISTERON**

DMPTV-2025-04-25

**DECISION DU MAIRE
FORMATION JOURNÉE PÉDAGOGIQUE POUR LA
CRÈCHE
LES P'TITS VOLI**

BP. 100 – 04203 SISTERON CEDEX
TELEPHONE : 04.92.61.00.37
TELECOPIE : 04.92.61.28.02

Le Maire de la Commune de SISTERON,

VU la délibération du Conseil Municipal, n° 2020-03-06-SG du 23-05-2020, conférant certaines délégations au Maire, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de signer une convention pour une journée de formation professionnelle pour tout le personnel pour retravailler le projet pédagogique, le projet social et de développement durable de la structure Les P'tits Voli avec l'organisme FORMANEO.

D E C I D E

ARTICLE 1 : de signer avec l'organisme de formation « FORMANEO » une convention pour une journée de formation pour Les P'tits Voli intitulée : « accompagnement à la réécriture du projet d'établissement ». Le coût total de cette journée de formation du 07 juillet 2025 est de 1389 euros TTC.

ARTICLE 2 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal.

ARTICLE 3 : Ampliation en sera adressée à Madame la Trésorière, Monsieur le Préfet des Alpes de Haute Provence et l'organisme « FORMANEO »

Fait à Sisteron, le 28/05/2025

Le Maire

D. SPAGNOU